

DEPARTEMENT
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 11 Décembre 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 13	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 13

DATE DE LA CONVOCAION : 07 Décembre 2023

L'an deux mil vingt trois et le onze décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Étaient présents : Agnès NELIAS - Olivier AIGLON - Yves BELTRAN - Fabien CAFFIER - Christian RULLIAT - Fabrice FOURDIN - Jocelyne DAVIRON RADIX - Fanny CHABRAN - Guy LHOPITAL - Virginie BLUM

Étaient absents : Frédérique BARNOUD (pouvoir à Fabien CAFFIER) - Valérie DEJOUR (pouvoir à Fabrice FOURDIN) - Pierre DURAND (pouvoir à Christian RULLIAT)

Secrétaire de séance : Olivier AIGLON

D/2023-116

Objet de la délibération : Révision des tarifs du Columbarium et des cavurnes pour l'année 2024

Madame la Maire expose que par délibération du 09 Décembre 2022, le Conseil Municipal a fixé les tarifs des emplacements du columbarium et des cavurnes. Elle rappelle que le jardin du souvenir est utilisé de façon gratuite. La commission Vivre Ensemble, lors de sa réunion du 29 novembre dernier, a travaillé sur les tarifs, et propose une revalorisation des tarifs de l'ordre de 4 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2223-1,

APPROUVE les tarifs comme suit, à compter du 1^{er} janvier 2024 :

Columbarium : case 15 ans (quel que soit le nombre d'urnes)	463 €
Columbarium : case 30 ans (quel que soit le nombre d'urnes)	780 €
Cavurne : 15 ans (quel que soit le nombre d'urnes)	140 €
Cavurne : 30 ans (quel que soit le nombre d'urnes)	280 €

CHARGE Madame la Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Olivier AIGLON Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
------------------------------	---	---------------------------------	---

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : 21 DEC. 2023

Publication ou notification du : 21 DEC. 2023

Publication site internet le : 21 DEC. 2023

Affichage liste des délibérations le : 15 DEC. 2023